

**Direction générale des affaires
institutionnelles et des communes
(DGAIC)**

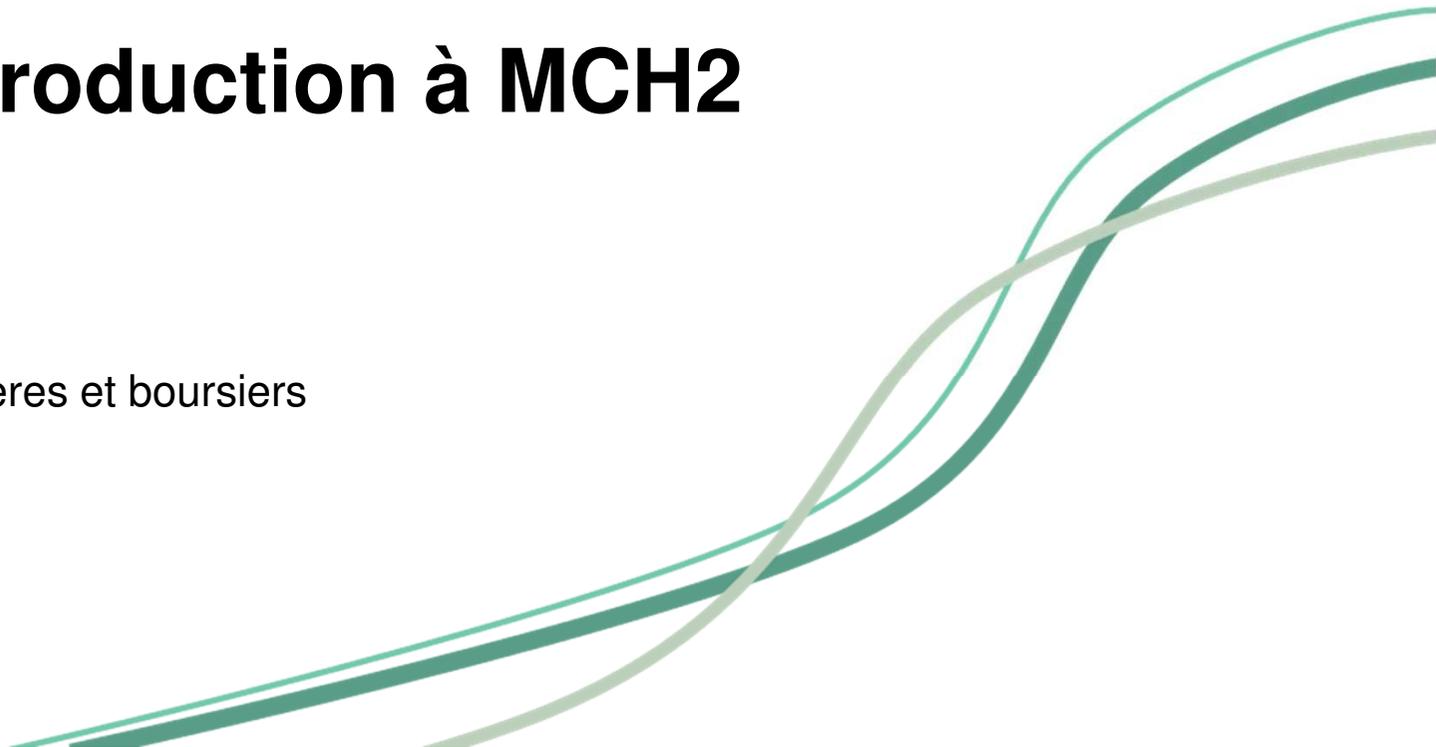
Direction des finances communales

MCH2 – vd.ch/mch2



Introduction à MCH2

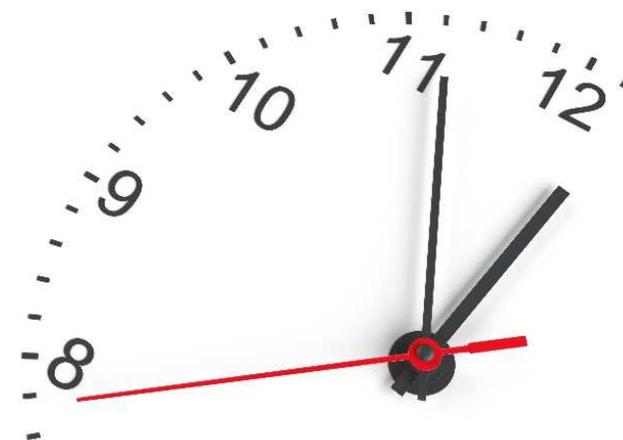
Présentation aux boursières et boursiers



Programme



9h00	Accueil
≈10h30	15 min de pause
12h30	Fin



Objectifs de la séance



- Identifier les principaux changements qu'apporte MCH2
- Anticiper les potentielles problématiques
- Planifier les étapes du projet
- Identifier les personnes de contact et les ressources disponibles



Prérequis



- Avoir suivi la formation en ligne "[MCH2: Introduction](#)"
- Avoir lu le manuel de base MCH2 disponible sur www.vd.ch/mch2

Plan

- **Présentation DFC**
- **Contexte**
- *1e travail de groupe*
- **Principaux changements**
- *2e travail de groupe*
- **Planification du projet**
- *Témoignage d'un boursier*
- **Ressources disponibles**



Direction des finances communales



Département des institutions, du territoire et du sport (DITS)

Direction générale des affaires institutionnelles et
des communes (DGAIC)

Direction des finances
communales
Emma Sheedy

Finances communales
Fabio Cappelletti
Charles-Henri Clerc
▶ Sophie Mizar
Pierre Bovat



Direction des finances communales



Tâches

- Tableau de bord interactif
- Péréquation
- Arrêtés d'imposition
- Plafond d'endettement
- Réponses interpellations & postulats du Grand Conseil

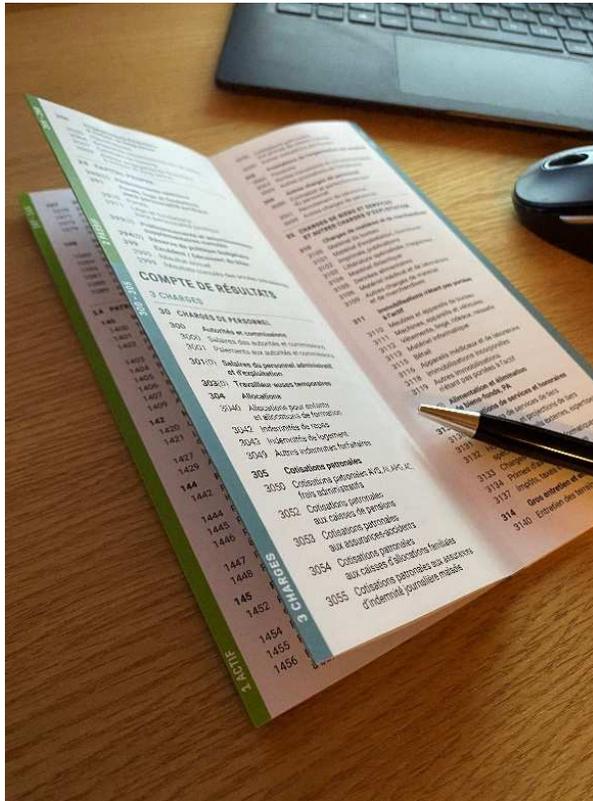
Projets

- **MCH2**
- Révision de la LC
- Nouvelle plateforme de collecte des comptes/budgets

MCH2 = Modèle Comptable Harmonisé de 2^{ème} génération



Brochure du plan comptable MCH2



MCH2 ne se limite pas
au plan comptable

Pourquoi MCH2?



- Harmonisation et comparabilité
- Rapprochement vers les normes internationales
- Transparence
- Fiabilité des bases statistiques



Qui doit passer à MCH2?

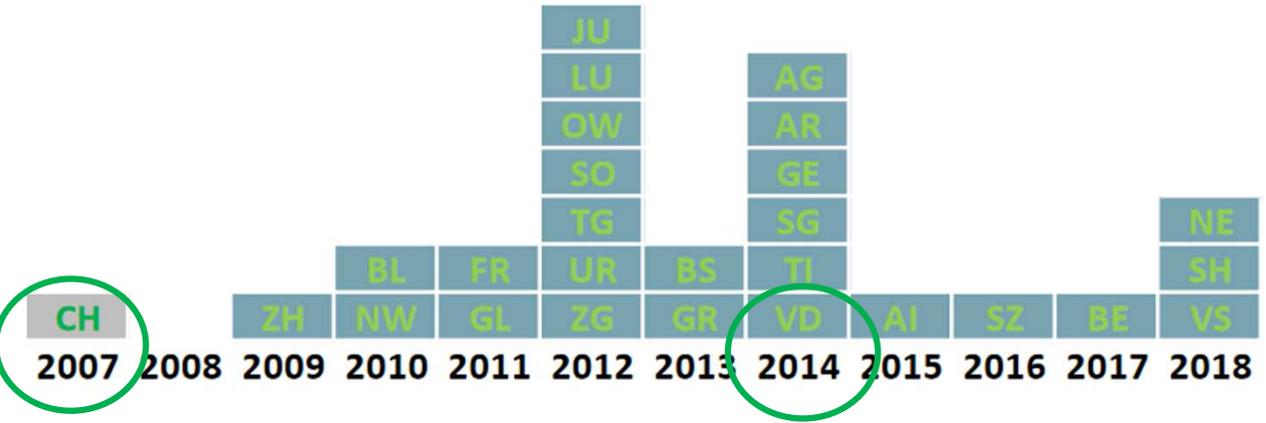


- **Communes, fractions de communes**
- **Ententes**
- **Associations de communes**
- Groupements forestiers si comptes actuellement sous MCH1

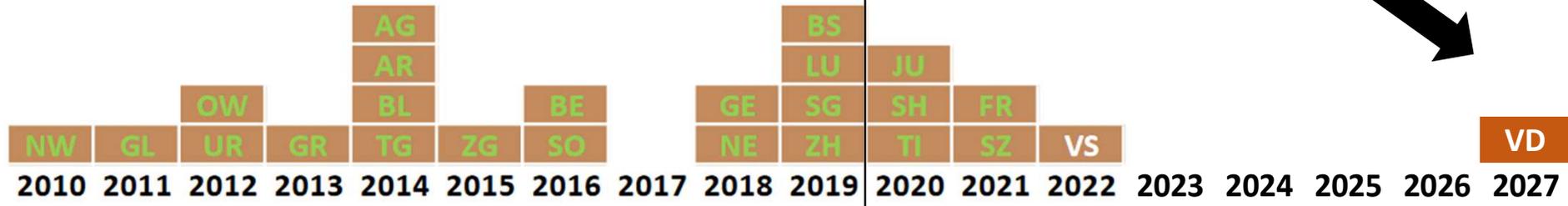
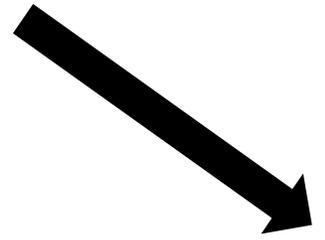


Confédération | cantons | communes

Année d'introduction du MCH2



Dernier Canton à faire passer les communes à MCH2



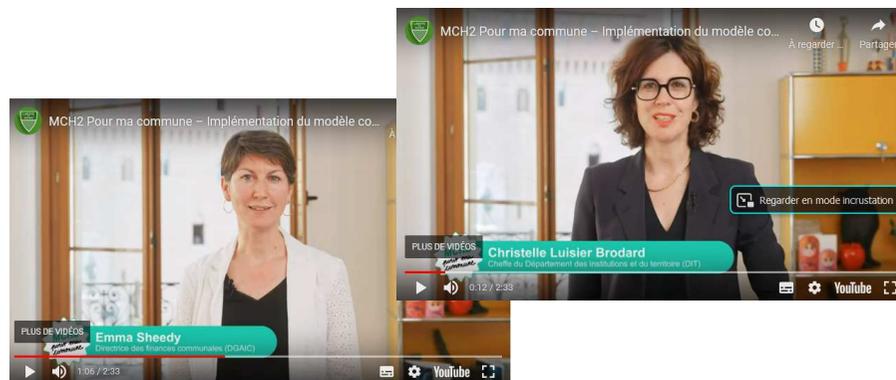
Source: www.srs-cspcp.ch

Délai de 10 ans

Contexte



- 2008: MCH2 édité par CDF pour secteur public
- 2010-2014: 1^e GTT
- 2016-2019: Relance et accompagnement travaux KPMG
- 2019-2022: GTT UCV MCH2
- 2022: Manuel et table de conversion & Démarrage travaux pilotes



Bases légales



- **Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom)**
 - janvier 2024 – nouvelles durées d’amortissement pour tous
 - renvoi vers le manuel MCH2 de juillet 2022
- **Loi sur les communes (LC)**
 - révision complète de la LC au plus tôt mi-2026
 - révision du RCCom pour correspondre au manuel



Années de passage



Année	# communes/ associations
2024	32
2025	109
2026	163
2027	140



Comptes tenus en MCH2 au plus tard pour 2027

Travail de groupe

Planning du projet (10 min)

- Noter les étapes clés de la planification MCH2 sur les post-its
- Placer chaque étape sur l'échelle de temps



Echelle du temps

Aujourd'hui	
30.06.2025	
01.01.2026	
01.01.2027	
01.01.2028	
15.04.2028	



Principaux changements

Lexique



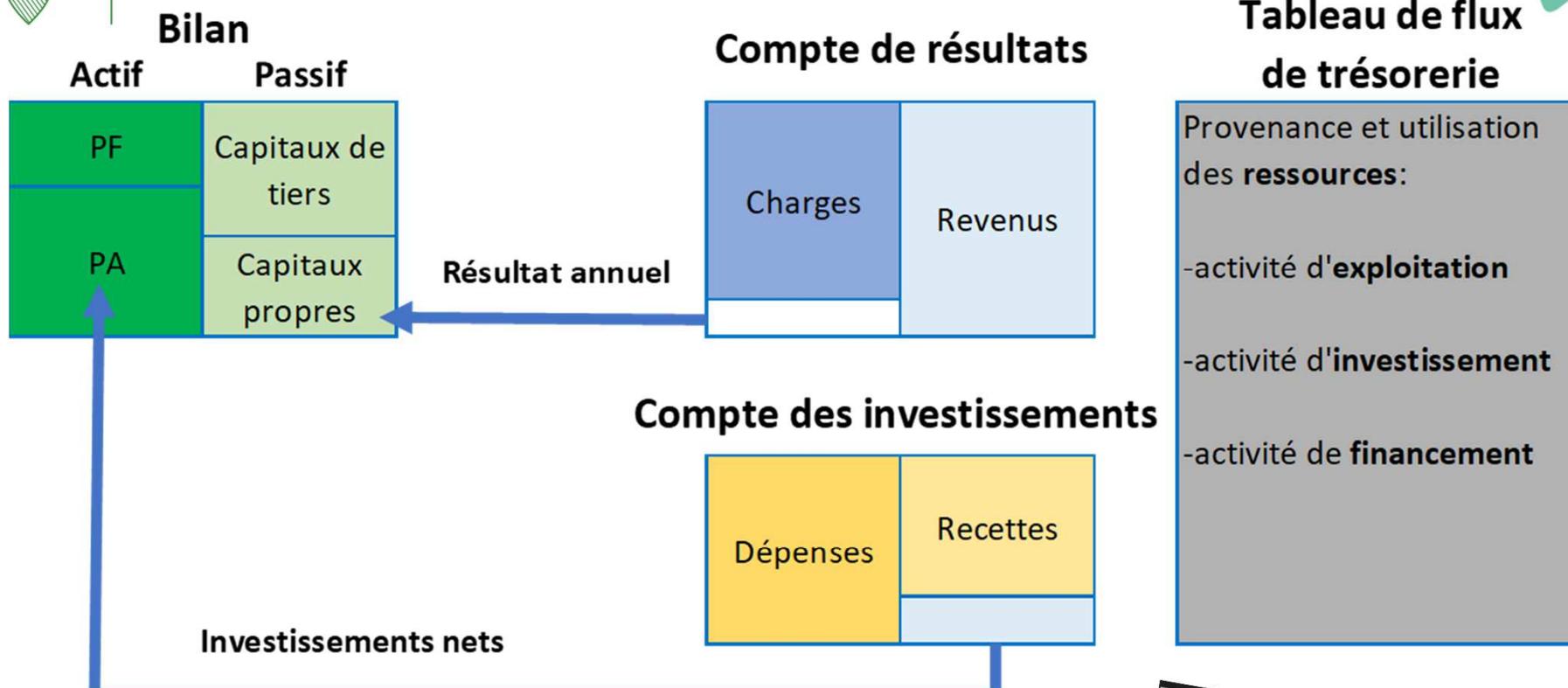
- Compte de résultats \approx fonctionnement
- Classification fonctionnelle \approx administrative
- Actifs/passifs de régularisation \approx transitoires
- Financements spéciaux et fonds \approx fonds alimentés par des recettes affectées
- Réserve de politique budgétaire \approx fonds de réserve

Principaux changements

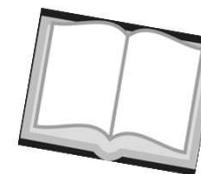


- Plan comptable plus détaillé et harmonisé
- Compte de résultats à plusieurs niveaux
- Comptabilisation des immobilisations améliorée
- Etats financiers obligatoires
- Réserve de politique budgétaire

Etats financiers obligatoires



+ Annexe aux comptes



Plan comptable plus détaillé



BILAN			
1	Actif	COMPTE DE RÉSULTATS	
10	Patrimoine	3	Charges
100	Disponibilités terme	30	Charges de personnel
1000	Caisse	300	Autorités et commissions
1001	Poste	3000	Salaires des autorités et commissions
1002	Banque	3001	Paiements aux autorités et commissions
1003	Placements à marché monétaire	301	Salaires du personnel administratif d'exploitation
		3010	Salaires du personnel administratif d'exploitation
		5	
		Dépenses d'investissement	
		<ul style="list-style-type: none"> - Les dépenses d'investissement entraînent un flux de capital à venir ou présentent une utilité publique de plusieurs années. Seuls sont comptabilisés dans le compte des investissements les investissements du patrimoine administratif. - Les dépenses sont portées à l'actif au terme de la période comptable, c'est-à-dire qu'elles sont saisies en tant qu'entrées dans le groupe par nature <i>14 Patrimoine administratif</i> (compte de contrepartie : <i>6900 Report au bilan</i>). 	
		50	
		Immobilisations corporelles	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses d'investissement pour l'acquisition ou l'établissement d'immobilisations corporelles, qui sont requises pour la réalisation des tâches publiques. 	
		500	Terrains
		<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces non bâties, surfaces agricoles, espaces naturels protégés, biotopes, parcs, autres, y compris terrains morcelés. - Il s'agit de comptabiliser dans ce compte les investissements activés au bilan dans le compte <i>1400 Terrains PA</i>. 	
		501	Routes / Voies de communication
		<ul style="list-style-type: none"> - Zones piétonnes, pistes cyclables, routes, routes nationales (selon l'ancien droit), routes forestières, voies ferrées, chemins de fer de montagne, installations de transport, voies navigables, autres voies de communication, terrains compris. Les terrains et les dépenses de construction ne sont pas portés à l'actif de manière séparée. - Il s'agit de comptabiliser dans ce compte les investissements activés au bilan dans le compte <i>1401 Routes / Voies de communication</i>. 	

XXXX.XX

XXXX.XX

XXX.XX

Bilan



1 Actif		2 Passif	
10	Patrimoine financier	20	Capitaux de tiers
14	Patrimoine administratif	29	Capital propre

Compte de résultats



Compte de fonctionnement (PCV)	
3 CHARGES	
30 Autorités et personnel	
31 Biens, services, marchandises	
32 Intérêts passifs	
33 Amortissements (PA + PF)	
34 Non utilisé dans PCV	
35 Rmbts, participations et subv. à des coll. publiques	
36 Aides et subventions	
37 Non utilisé dans PCV	
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	
39 Imputations internes	
4 REVENUS	
40 Impôts	
41 Patentes, concessions	
42 Revenus du patrimoine	
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	
44 Parts à des recettes cantonales	
45 Participations et remboursements de coll. publiques	
46 Autres participations et subventions	
47 Non utilisé dans PCV	
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	
49 Imputations internes	

Compte de résultats (MCH2)	
3 CHARGES	
30 Charges de personnel	
31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.	
32 Charges d'armement (réservé à la Confédération)	
33 Amortissements du patrimoine administratif	
34 Charges financières ¹⁾	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	
36 Charges de transfert ²⁾	
37 Subventions redistribuées	
38 Charges extraordinaires (nouveau)	
39 Imputations internes	
4 REVENUS	
40 Revenus fiscaux	
41 Patentes et concessions	
42 Taxes et redevances	
43 Revenus divers	
44 Revenus financiers	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	
46 Revenus de transferts	
47 Subventions à redistribuer	
48 Revenus extraordinaires (nouveau)	
49 Imputations internes	

¹⁾ Y compris amortissements du patrimoine financier

²⁾ Y compris amortissements des subventions à l'investissement

Compte des investissements



5 Dépenses d'investissement	6 Recettes d'investissement
50 Immobilisations corporelles	60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier
51 Investissements pour le compte de tiers	61 Remboursements de dépenses d'investissement pour le compte de tiers
52 Immobilisations incorporelles	62 Ventes d'immobilisations incorporelles
	63 Subventions d'investissement acquises
54 Prêts	64 Remboursements de prêts
55 Participations et capital social	65 Transferts de participations
56 Propres subventions d'investissement	66 Remboursements de propres subventions d'investissement
57 Subventions d'investissement redistribuées	67 Subventions d'investissement à redistribuer
58 Investissements extraordinaires	68 Recettes d'investissement extraordinaires
59 Report au bilan	69 Report au bilan

Compte des investissements



En cours
d'année

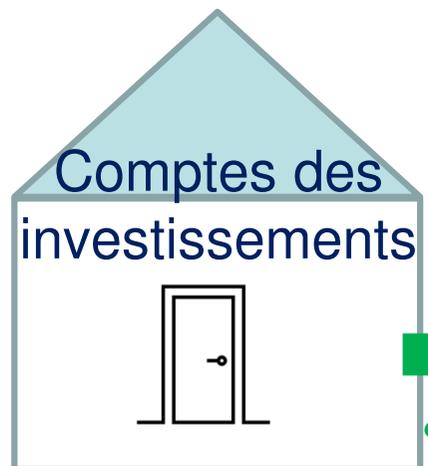
Dépenses et
recettes
d'investissement
du PA



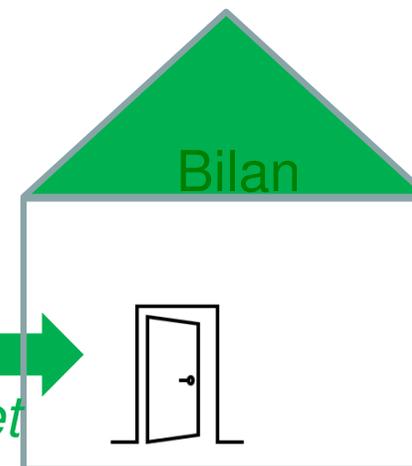
au brut



Lors de la
clôture



au net



Classification fonctionnelle (≈ administrative)



CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	
0	Administration générale
01	Législatif et exécutif
011	Législatif
0110	Législatif - Pouvoir législatif ; Conseil communal ou général, commissions permanentes et commissions ad hoc, votations, référendums, élections.
012	Exécutif
0120	Exécutif - Pouvoir exécutif ; Municipalité. Ne sont pas inclus les secrétariats généraux et les commissions interdépartementales chargées d'une tâche définie (répartition selon le domaine de compétence).
02	Services généraux
021	Administration des finances et des contributions

Comptes de résultats

XXXXxx.XXXX.xx

Comptes des investissements

XXXXxx.XXX.xx

Classification fonctionnelle



0 Administration générale

1 Ordre et sécurité publics, défense

2 Formation

3 Culture, sport et loisirs, église

4 Santé

5 Prévoyance sociale

6 Trafic et télécommunications

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

8 Economie publique

9 Finances et impôts

~~Domaines et bâtiments~~

~~Travaux~~

~~Services industriels~~

~~Clôture~~

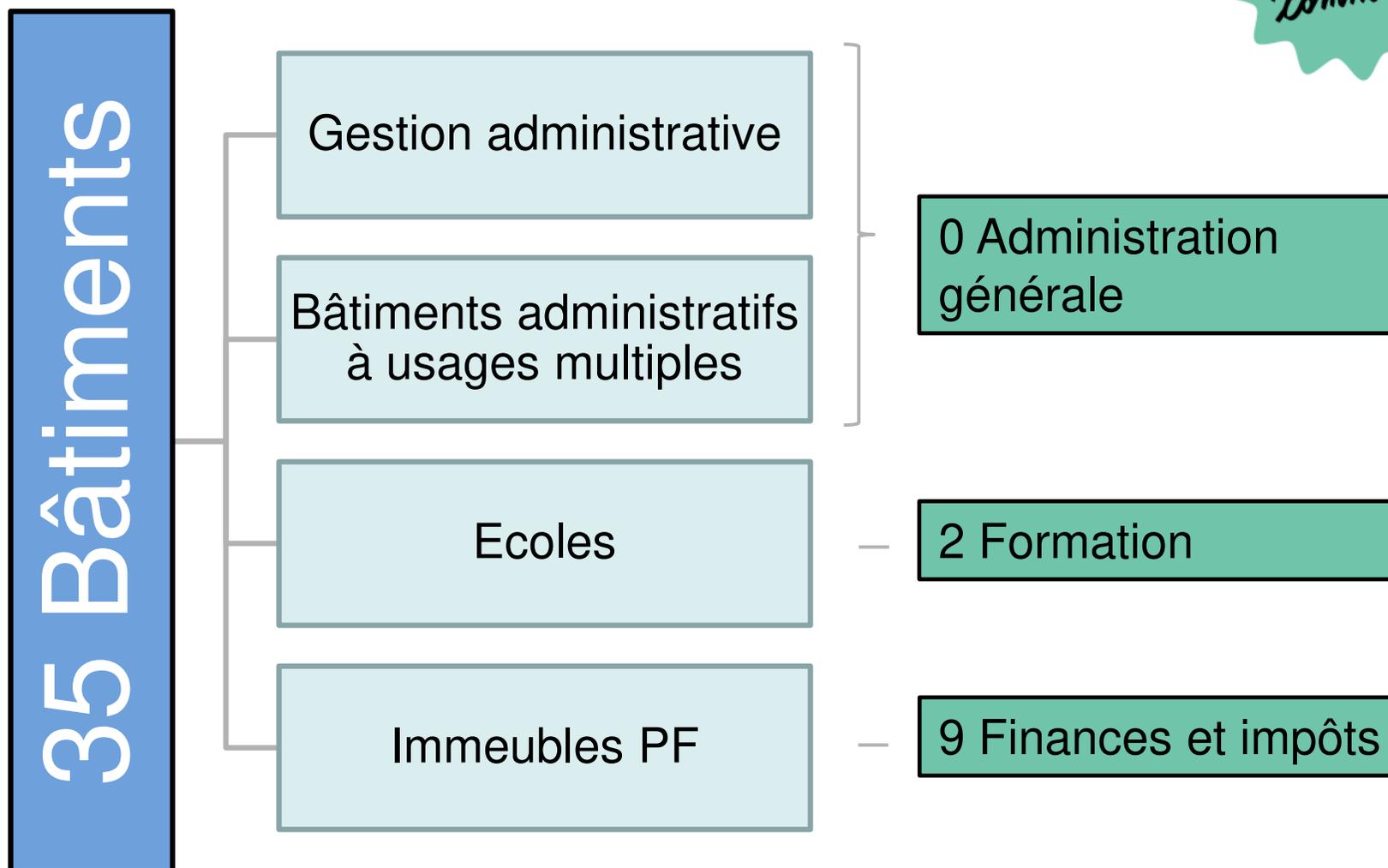
- Identique pour Confédération, cantons et communes
- Plus détaillée et plus adaptée aux nouveaux enjeux (28 fonctions PCV contre 108 fonctions MCH2 pour les communes vaudoises).

Classification fonctionnelle

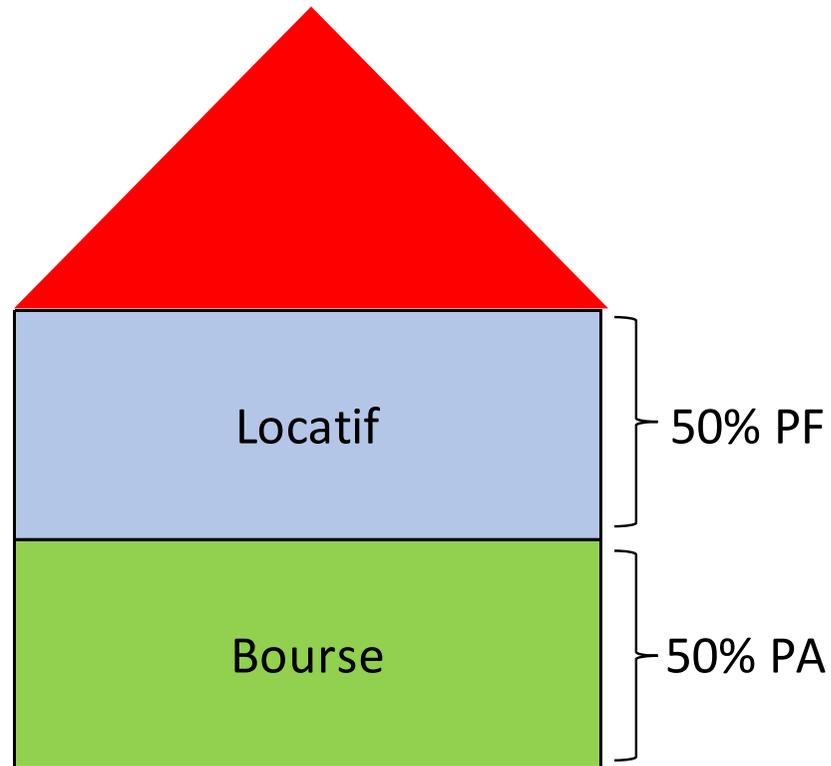


- Nouvelles classifications
- ≠ dicastères
- Comptabilité **au service** de la Commune / association
- Classification organique / analytique pour obtenir des états financiers par dicastère

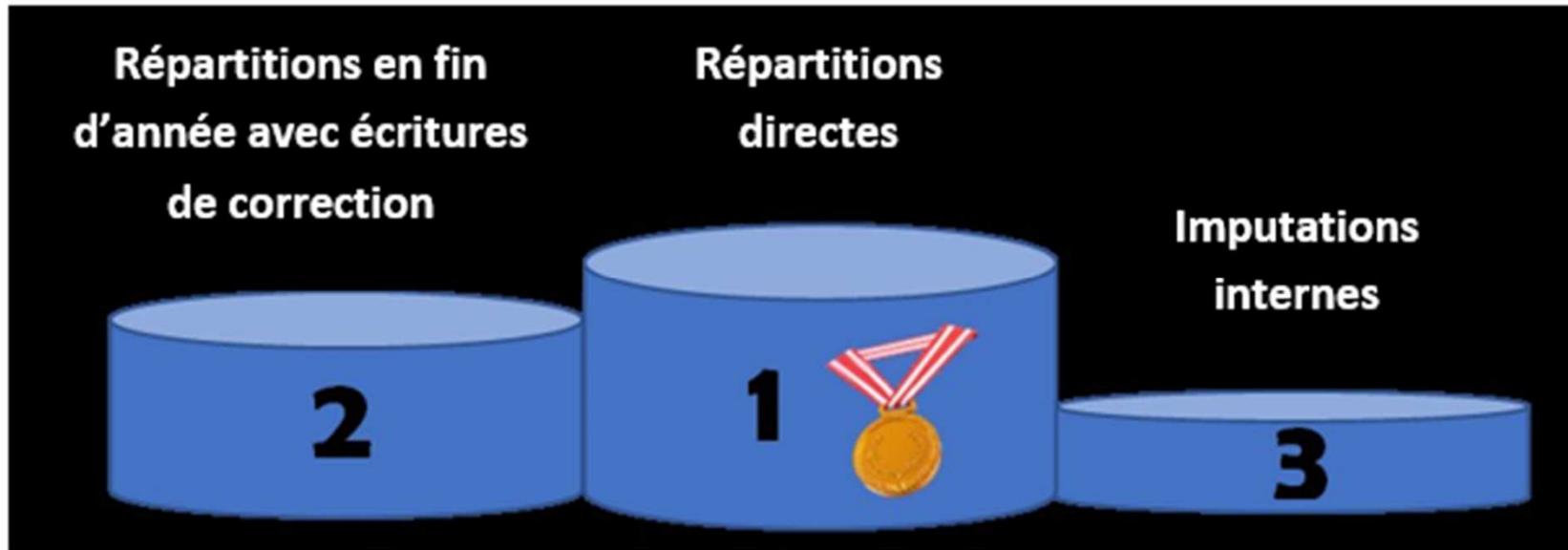
Exemple de changement



Exemple de changement



Exemple de changement



Plan comptable



- **Bilan:** 4 positions **XXXX** (XXXX.XX ou XXXXX)
- **Compte de résultats:** 4 positions **XXXX** (XXXX.XX ou XXXXX)
- **Compte des investissements:** 3 positions **XXX** (XXX.XX ou XXXXX)
- **Classification fonctionnelle:** 4 positions **XXXX** (XXXXXX)



Pas d'ajout de comptes
Conserver les intitulés
Si besoin d'un niveau de détail supplémentaire: sous-comptes

Exemple de numérotations de comptes



	MCH1		MCH2	
	Comptes	Intitulés	Comptes	Intitulés
Bilan	9100.00	Caisse	1000.00	Caisse
	9111.00	Débiteurs	1010.00	Créances diverses
	9221.00	Emprunt Postfinance	2064.00	Emprunt Postfinance
Compte de résultats	1010.300.01	Jetons de présence	01100.3000.00	Salaires des autorités et commissions
	1100.3101.00	Fournitures de bureau	02200.3100.00	Matériel de bureau
	1100.3181.00	Frais de port	02200.3130.01	Frais de port
Investissements	503.00	Maison de commune, administration	02200.504.02	Maison de commune, administration
	503.01	Bâtiments scolaires A	21700.504.09	Bâtiments scolaires A
	506.00	Véhicule de voirie	61500.506.01	Véhicule de voirie

Exemple: manifestations



MCH1

110.3170
Administration
générale
Frais de
réceptions et de
manifestations

MCH2

3290.
Culture non
mentionnée
ailleurs

Tout
ménage

3102
Imprimés, publication

Boissons
&
Nourriture

3130
Prestations de
services de tiers

Différencier les manifestations si besoin



= facultatif



32901



Marché
de Noël

32902



Travail de groupe



Travail de groupe (20 min):

- Ouvrir le plan comptable MCH2 en version PDF et Excel
- Rechercher la fonction à 4 positions correspondant aux exemples donnés



Correction 1



3410



0220



3500



7200



9630



0290



3420



7710



Correction 2



Impôts

9100



Déchets

7300



Association
intercommunale
des pompiers

1500



Parc -
stationnement

6151



Piscine scolaire

2170



Forêt

8200



Stand de tir

1610



Jardins familiaux

3420



Informatique



Correction 3



Administration -
bourse

0210



Eau potable

7100



Contrôle des
habitants

0221



Législatif

0110



Place de jeux

6150



Rue du Village



Exécutif

3420

0120



Cantine
communale
parascolaire

2180



Transports publics
régionaux

6290

Bonnes pratiques



- Ctrl + F des mots clés dans Plan comptable MCH2 (**Excel**)
- Vérifier la définition
- Un compte PCV peut apparaître plusieurs fois



Groupe	Compte	Désignation	Inscription au compte	Correspondance PCV
	3100	Matériel de bureau	- Fournitures pour le bureau et les tâches administratives, incluant les fournitures de bureautique. Exemples : papiers, cartons, agrafes, crayons, stylos, classeurs, toners, CD, DVD, clés USB, tapis de souris, multiprises, etc.	3181 Frais de ports et comptes de chèques postaux
	3130	Prestations de services de tiers	- Prestations de services globales qui ne sont pas fournies par le personnel propre qui doivent être distinguées du compte 3132 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc. Y compris les frais de port et de douane, l'achat de cartes CFF ainsi que les cotisations de membres actifs à des	3181 Frais de ports et comptes de chèques postaux
	3199	Autres charges d'exploitation	- Indemnités à des personnes acquittées, assistances judiciaires gratuites, indemnité de frais de parti, réduction de l'impôt préalable TVA, charges d'exploitation, qui ne peuvent être affectées à aucun autre compte par nature.	3181 Frais de ports et comptes de chèques postaux
	3420	Acquisition et administration de capital	Commissions et émoluments lors de l'émission de bons de caisse, emprunts, obligations, etc. ainsi qu'à l'encaissement de coupons et à l'échéance d'emprunts, taxes de gestion des dépôts, bulletins de souscription, commissions et taxes d'opérations de négoce, entres autres. Inclut également les frais CCP et frais bancaires, sans les intérêts bancaires sur les	3181 Frais de ports et comptes de chèques postaux

Conversion du plan comptable



	MCH1			MCH2	
1e cas	Impôt sur le revenu	4001	→	4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques
2e cas	Banque	9102	→	1002	Banque
			→	1003	Placement à court terme sur le marché monétaire
			→	1004	Cartes de crédit et débit
			→	1009	Autres disponibilités
3e cas	Rétributions des autorités	3001	→	3000	Salaires des autorités et commissions
	Jetons de présence (séances des autorités et des commissions)	3003	→		

Comparatifs budgets & comptes MCH2



- Conversions non obligatoires
- Budget N - présentation recommandée:

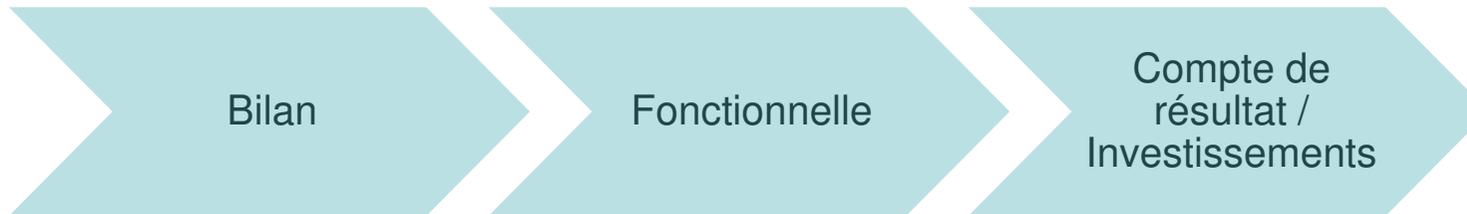
Budget N	Budget N-1	Comptes N-2
<i>en MCH2</i>	<i>en MCH2</i>	<i>en MCH2</i>
...
...



- Possibilités différentes en fonction des logiciels comptables
- A discuter avec la municipalité

Conversion plan comptable

Formation
spécifique



- **Ordre** au choix du boursier
- **Bilan**: importance PA/PF, pas nécessaire pour budget
- **Fonctionnelle**: prendre le temps pour éviter erreurs
- **Solution automatique**: PCV non harmonisé → prudence!



[www.vd.ch/mch2:](http://www.vd.ch/mch2)

- ✓ Tuto
- ✓ Exemples de plan comptable
- ✓ Autres documents

Durées d'amortissement



- RCom modifié au 1^{er} janvier 2024
- Nouvelles durées d'amortissement **fixes** pour les **préavis soumis** au Conseil dès **le 1^{er} janvier 2024!**
- Préavis validés précédemment:
 - Durée indiquée sur le préavis s'applique jusqu'à l'amortissement complet de l'immobilisation
 - Pas de possibilité de modifier des préavis déjà votés

Durée d'amortissement dans les préavis



CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous invitons, Madame la Présidente/Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° xx,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF xxx pour xxx;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante/le recours à l'emprunt;

Durée dans le corps du préavis mais plus dans la décision

Ce préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du xxx.

au nom de la Municipalité

la syndique/le syndic

la/le secrétaire

Durées d'amortissement générales par catégorie d'immobilisations

Catégorie d'immobilisations		Durée d'amortissement (en années)
Terrains		Aucun amortissement
Bâtiments ^a , terrains bâtis		30
Travaux de génie civil	Routes ^b	20-40 (l'application d'une durée différente de 40 ans doit pouvoir être justifiée)
	Canaux	40
	Ponts	40
Travaux de menue importance		10
Biens meubles, machines, véhicules		4-10 (au cas par cas)
Immobilisations incorporelles	Plan d'aménagement local et régional, autres plans	10
	Autres : Droit de brevet, de raison de commerce, d'édition, de concession, de licence et autres droits d'utilisation, goodwill, etc.	5
Logiciels et matériel informatique		5
Installations traitement des déchets		30

a : y compris panneaux photovoltaïques. b : y compris éclairages routiers.



Immobilisations

Formation
spécifique



Pas de changement

Distinction PA/PF

Pas de réévaluation
du PA et du PF

Pas de retraitement

Changements

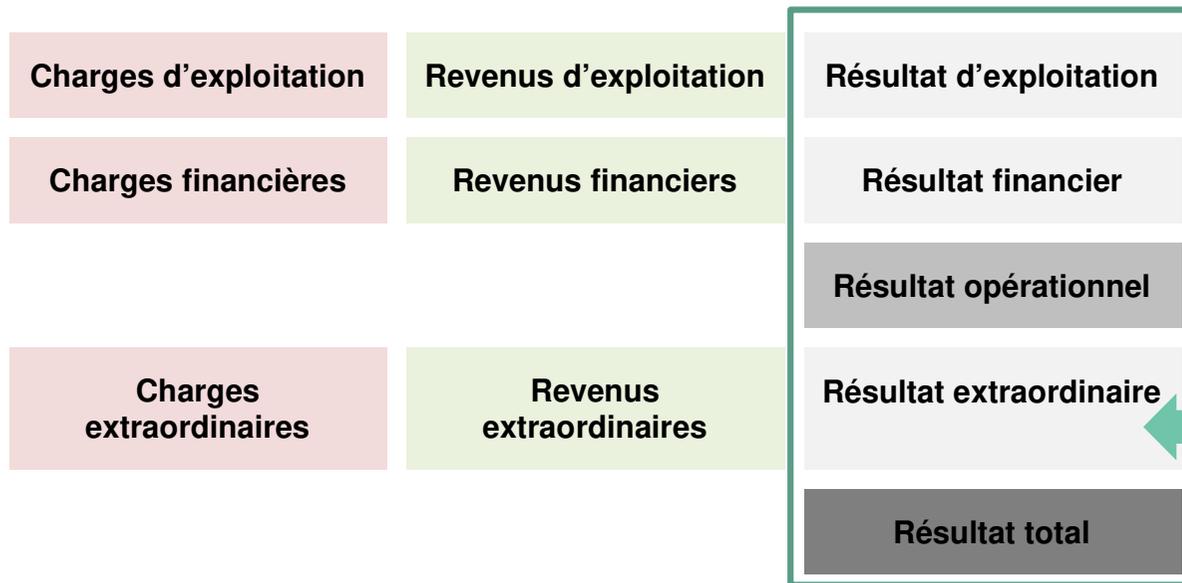
Change

Amortissements

Tableau des
immobilisations

Autres nouveautés

Compte de résultats



Opérations provenant de **politique budgétaire**: réserves, préfinancements et amortissement supplémentaires

Formation spécifique

Financements spéciaux (FS)



Fonctions

#7100 Approvisionnement en eau

#7200 Traitements des eaux usées

#7300 Gestion des déchets urbains

- Pas de modification des exigences avec MCH2 ...
- ... mais constat comptabilisation souvent erronée en MCH1

**Rappel: prélèvements/ attributions aux FS
obligatoires pour équilibrer les domaines
autofinancés**

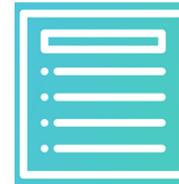
(comptes ET budget)

Fonds

Formation
spécifique



- **Règlement communal**



- ✓ buts visés par le fonds
- ✓ conditions d'utilisation de ses montants
- ✓ modalités d'alimentation
 - ❖ Taxes, montant fixe par année et / ou montant variable par habitant ou selon des métriques en lien avec les buts du fonds
 - ❖ Surtout pas d'attributions extraordinaires (préfinancement)
 - ❖ voir [article canton-communes dédié](#)
- ✓ Exception : fonds instaurés par une base légale supérieure

- **Pas de couverture obligatoire par les liquidités**



Préfinancements et amortissements supplémentaires



Formation
spécifique

- Toujours autorisés
- Modification dans le traitement comptable
 - pas de modification de l'actif
 - mais dissolution du préfinancement sur durée de vie de l'investissement (p.ex. 1/30 par an pour les immeubles)



Réserve de politique budgétaire

Formation
spécifique

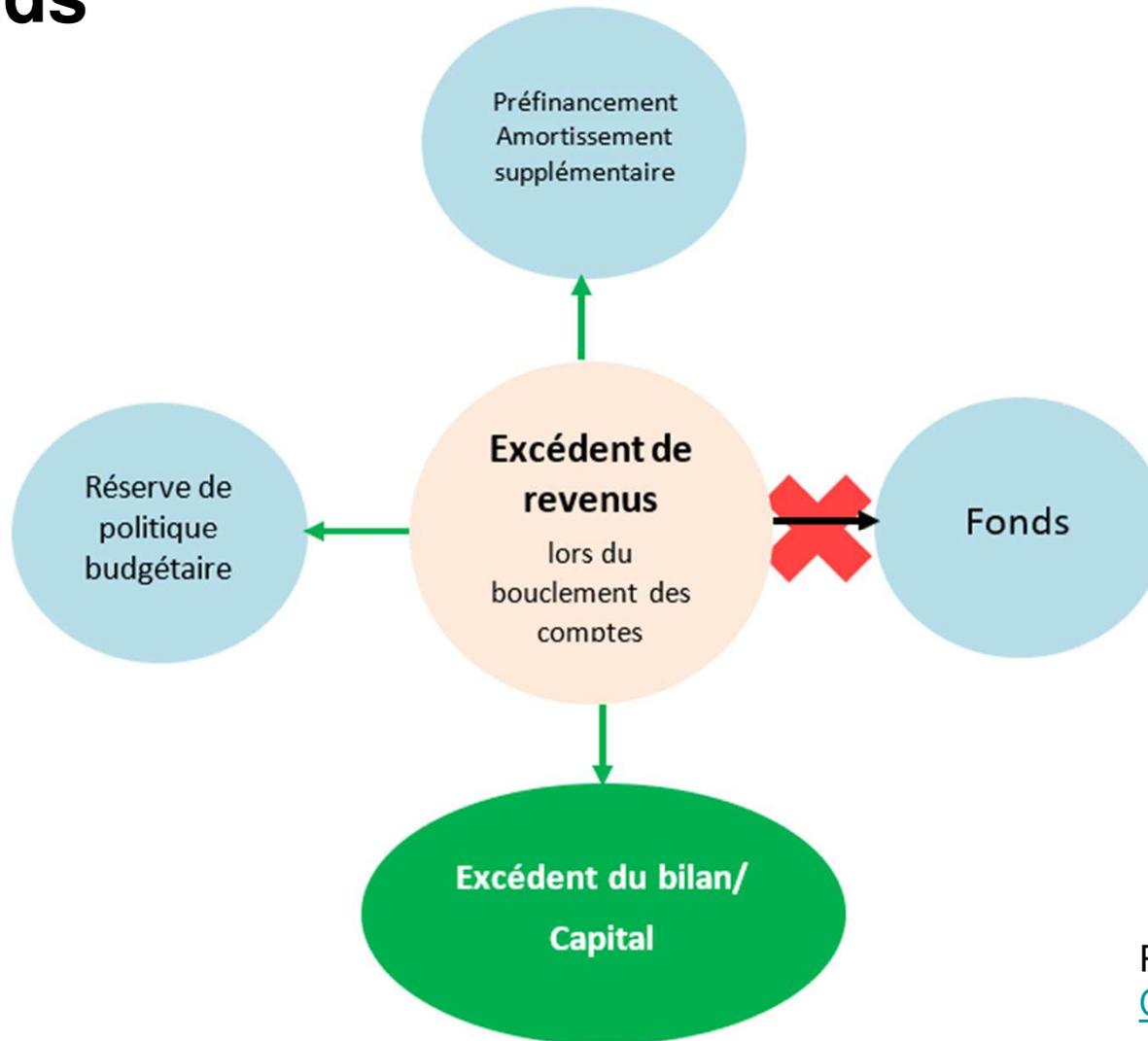


- **Un seul et unique compte de réserve**

- Possibilité de l'alimenter uniquement en cas d'excédents de revenus
- Prélèvements en cas d'excédents de charges (ou pour effectuer des préfinancements / amortissements supplémentaires)



Fonds



Plus de détail sur [l'article Canton-Communes de juin 2024](#)

À retenir



- « Nettoyage » / dissolution dans la réserve de politique budgétaire
 - autres réserves
 - fonds « extraordinaires » sans règlement ou obsolètes
 - préfinancements sans but déterminé ou obsolètes



[www.vd.ch/mch2:](http://www.vd.ch/mch2)

- ✓ Tableau de décision pour les réserves
- ✓ Financements spéciaux, fonds et réserves

Tableau des flux de trésorerie

Formation
spécifique



- **Partie intégrante du modèle comptable**
- Renseigne sur l'**origine des entrées et sorties** de la trésorerie & l'**autofinancement**
- **Modèle de calcul** fourni avec détail des comptes
- Travail de la DFC en collaboration avec prestataires informatiques pour **automatisation** des TFT

Annexe aux comptes

Formation
spécifique

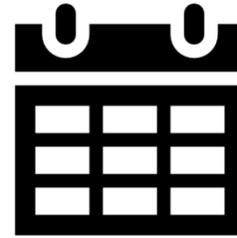


Principes et normes pour la présentation des comptes annuels	Page standard d'explications
Etat du capital propre	Montants et variations financements spéciaux / fonds / réserves / préfinancements
Tableau des immobilisations	Liste des immobilisations et suivi de leur amortissement + valeur fiscale / revenus PF
Tableau des associations de communes	Détails concernant les relations financières entre la commune et les associations de communes dont elle est membre (contributions et quotes-parts de la dette)
Tableau des titres et des participations	Détails concernant les titres et les participations détenues par la commune
Tableau des prêts et des garanties	Recensement et explication des activités pouvant conduire à un engagement



Planification du projet

Echéancier



- Proposition d'échéancier format Excel sera envoyé par mail



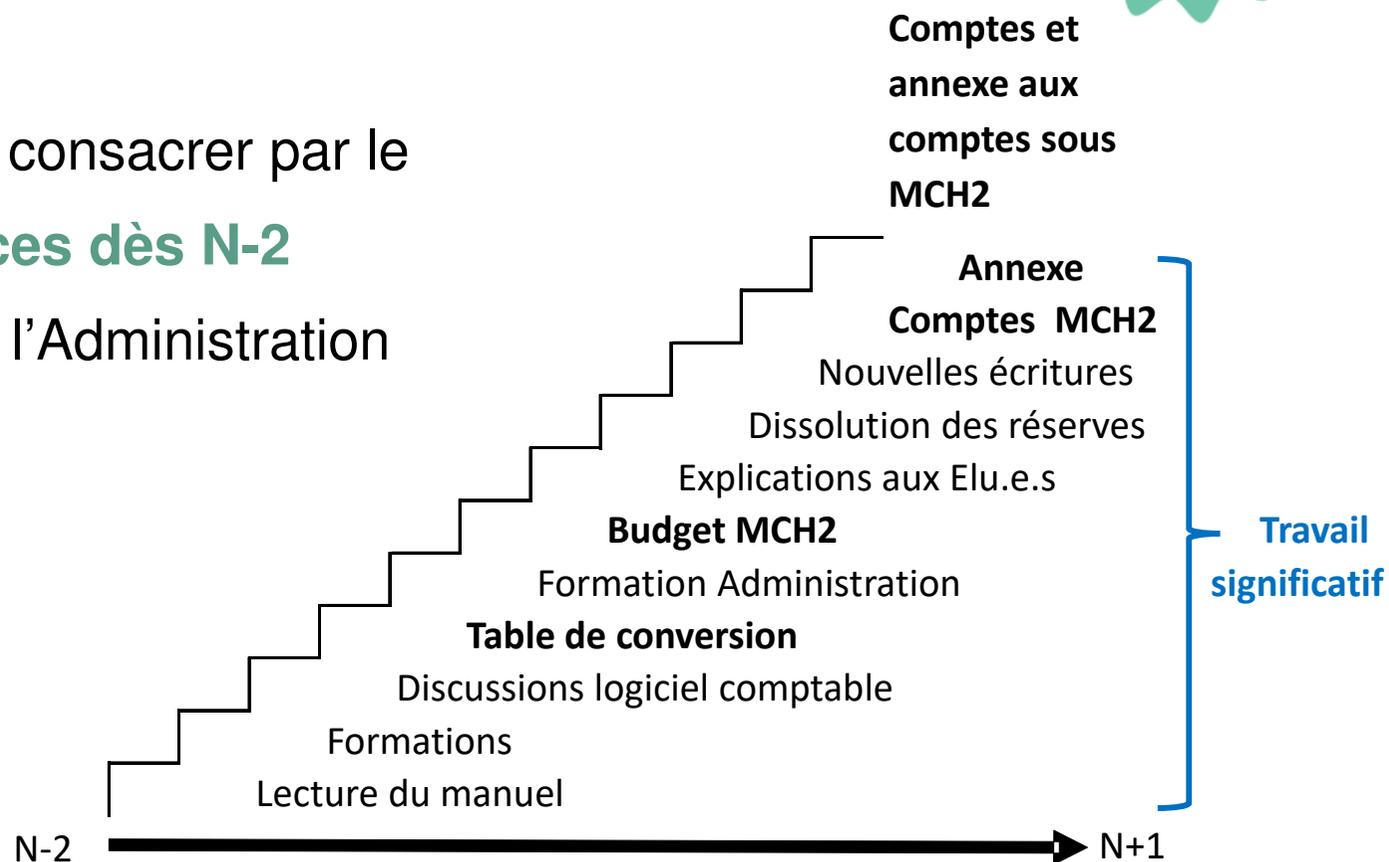
[www.vd.ch/mch2:](http://www.vd.ch/mch2)

- ✓ Checklist – préparation MCH2 (Ressources)
- ✓ Formation en ligne « MCH2: introduction »

Projet d'envergure



- Temps significatif à consacrer par le **Service des finances dès N-2**
- Changements pour l'Administration communale



Contacteur son prestataire informatique



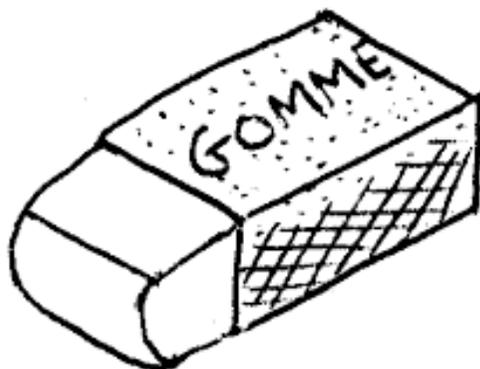
Immédiatement

- Transition MCH2 possible?
- Coûts: périmètre de l'offre, options à choisir → budget
- Format de table de conversion pour import logiciel
- # positions maximales pour numérotation (classification adhoc)
- Conversion historique
- Budget et comptes en format XML pour dépôt sur plateforme AFF

Nettoyage du plan comptable



⇒ Supprimer tous les comptes qui ne sont plus utilisés

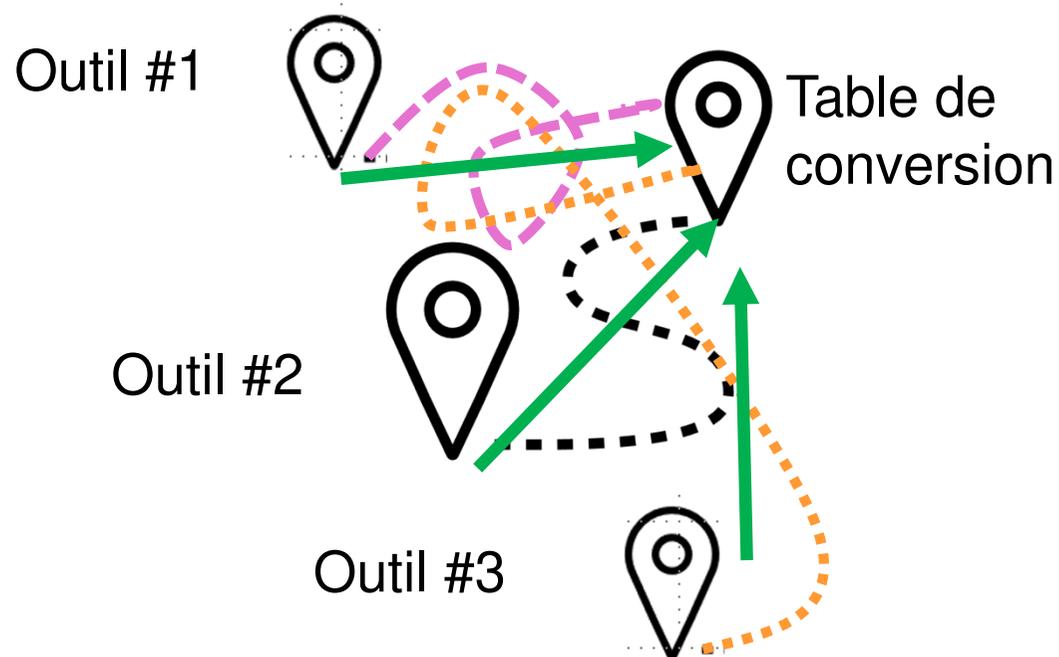


Objectif fin N-2

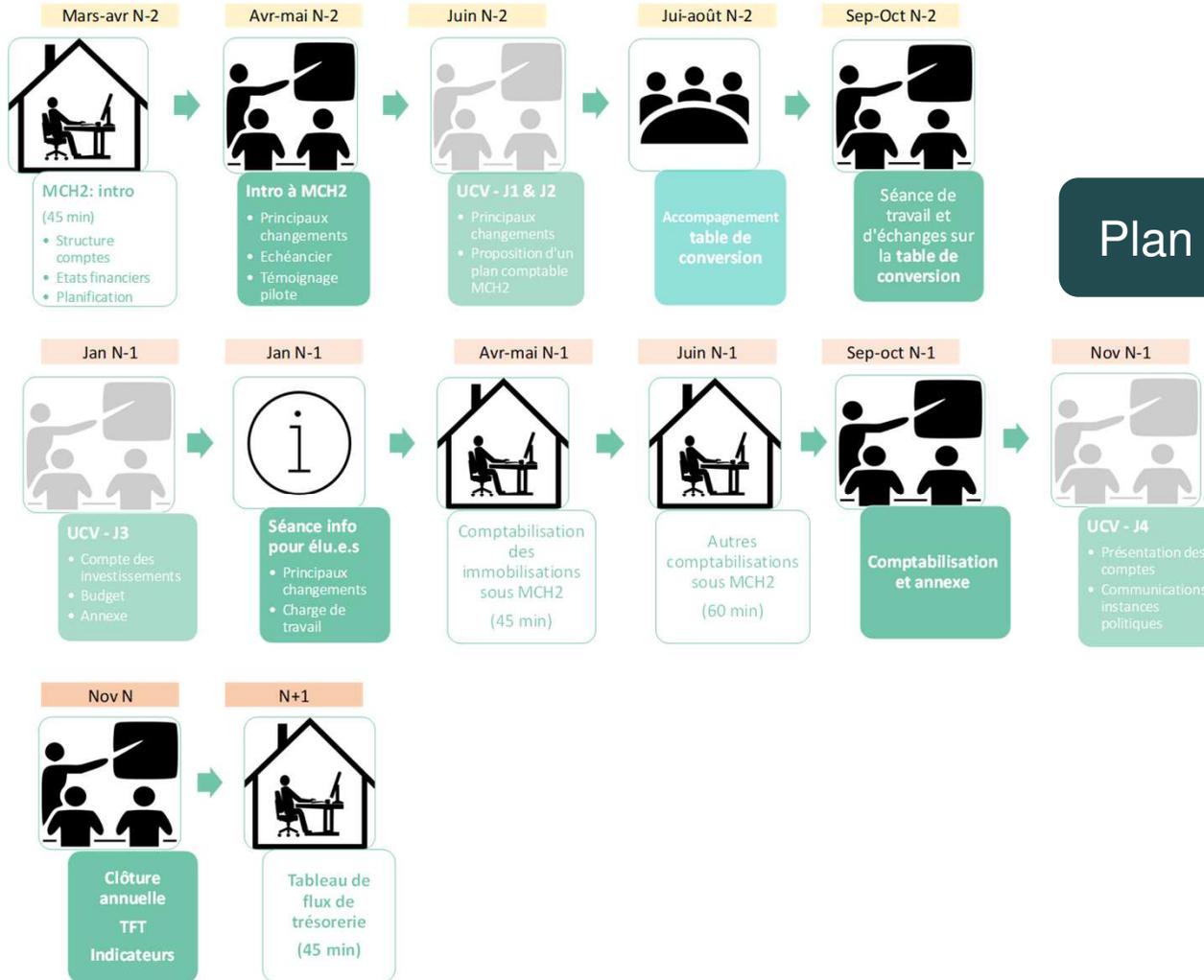


Plan comptable MCH2 finalisé

- Différents outils à disposition
- En choisir un et s'y tenir
- **Ne pas viser la perfection**



Parcours de formation



Plan comptable MCH2



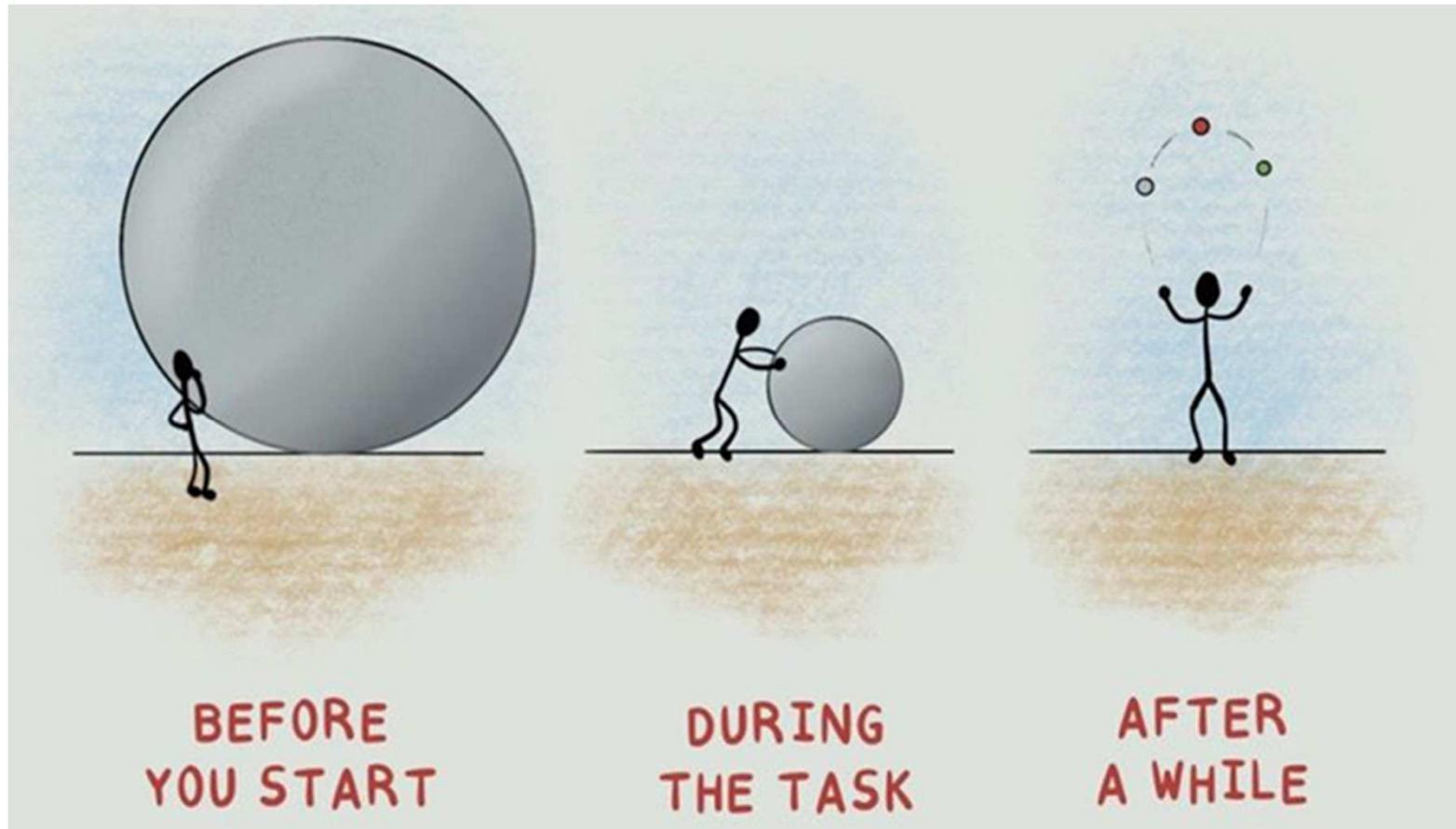
Budget MCH2

Informations / Formations



- **Boursier.ère.s:**
 - ≈ 4 formations collectives organisées par DFC
 - Cycle de formation UCV complémentaire de 4 jours
 - Formations en ligne & Tutos
- **Elu.e.s:** séance d'information (début N-1)
- **Administration communale:** formation donnée par boursier.ère.s
→ modèle de présentation dans section «[Ressources](#)»
- **Réviseurs:** séance échanges et informations

Changements



Credit Alex Visual Illustrator via Steve Nouri



Témoignage / partage d'expérience

Ressources disponibles



⇒ www.vd.ch/mch2

- Manuel & exemples de comptabilisation
- Modèles: plan comptable, annexe, règlement pour fonds
- Relation entre comptes, erreurs fréquentes, table de conversion impôts
- Tableau décision pour réserves
- FAQ

Exemples de comptabilisation



Extrait

Exemples de comptabilisation MCH2

procède ensuite à la dissolution de 1/30^{ème} du financement spécial (CHF 20'000) pour participer au financement des charges du domaine de l'eau de l'année N.

Dans le domaine de l'eau, la commune enregistre donc un excédent de revenus de CHF 70'000 (CHF 1'330'000 de taxes récurrentes + CHF 20'000 de dissolution du financement spécial « raccordement eau » - CHF 1'280'000 de charges). Ce montant est attribué au financement spécial « solde eau ». Il sera utilisé pour éponger d'éventuels excédents de charges des exercices ultérieurs du domaine.

Libellés	Comptes	Montants
Factures envoyées l'année N concernant des taxes récurrentes pour l'année N	1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1'330'000
	7100.4240 Taxes d'utilisation et prestations de service	1'330'000
Factures envoyées l'année N concernant la taxe unique de raccordement pour l'année N	1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	150'000
	7100.4240 Taxes d'utilisation et prestations de service	150'000
Ensemble des charges du domaine de l'eau de l'année N	3 Charges (personnel, amortissements, etc.)	1'280'000

Exemples de comptabilisation MCH2

1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers

Année N	1'330'000
Année N	150'000

7100.4240 Taxes d'utilisation et prestations de service

Année N	1'330'000
Année N	150'000
Année N	1'280'000

7100.3510 Attribution aux financements spéciaux

Année N	150'000
Année N	70'000

2900.0x financements spéciaux (raccordement eau)

Sân	450'000
Année N	150'000
Année N	20'000
Sob	580'000

Relations entre comptes



Extrait

Bilan 140	Investissements	Amortissements planifiés	Amortissements non planifiés	Résultats (entretien)	Si < à la limite d'activation	Immobilisations corporelles PA
1400	500	3300 (si applicable)	3301 (si applicable)	3140	3119	Terrains PA
1401	501	3300	3301	3141	3119	Routes / Voies de communication
1402	502	3300	3301	3142	3119	Ports et aménagements des cours d'eau PA
1403	503	3300	3301	3143	3119	Autres travaux de génie civil
1404	504	3300	3301	3144	3119	Bâtiments PA
1405	505	3300	3301	3145	3119	Forêts, alpages et vignes du PA
1406	506	3300	3301	3150 à 3153, 3156 et 3159	3110 à 3113, 3116 et 3119	Biens meubles PA
1407	500 à 509	pas d'amort.	pas d'amort.	---	---	Installations en construction PA
1409	509	3300	3301	3149	3119	Autres immobilisations corporelles PA

Bilan 145	Investissements	Réévaluations (moins-values)	Si < à la limite d'activation Tjs en invest.	Participations et capital social PA
1452	552	3321	552	Participations aux communes et associations intercommunales
1454	554	3321	554	Participations aux entreprises publiques
1455	555	3321	555	Participations aux entreprises privées
1456	556	3321	556	Participations aux organisations privées à but non lucratif

Erreurs fréquentes



Extrait

Comptes	Désignations	Précisions d'utilisation
---------	--------------	--------------------------

Compte de résultats - Charges

3030	Travailleur-euse-s temporaires	Ne doit pas être utilisé pour le paiement au personnel en CDD (3010), mais pour des versements aux agences d'emploi
3103	Littérature spécialisée, magazines	Il s'agit essentiellement d'acquisition pour la bibliothèque ou pour répondre aux besoins des services (littérature spécialisée). 3102 pour les charges liées à la production du journal communal ou d'autres publications de la commune.
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	Honoraires pour des spécialistes (études, conseils et analyses), sinon 3130
3133	Charges d'utilisation informatiques	Externe à la commune
3153	Entretien informatique, matériel	Pour le matériel. A différencier du 3158 pour les logiciels.
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	Y compris pour l'ARAS, CMS
31xx	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Pour le PA. A différencier du 343x pour le PF (voir commentaire 9630).

A retenir



- Consulter le site www.vd.ch/mch2 régulièrement
- Contacter son prestataire informatique
- Etablir un échéancier et le communiquer à l'interne (COPIL)
- Travailler en groupe
- Contacter la DFC

Informations à disposition



- Aide-mémoire en ligne pour les autorités communales vaudoises

vd.ch/dgaic-aide-memoire



- Périodique Canton-Communes (parution 4x par an)



info.vd.ch/canton-communes

Questions?

- Séance
- Manuel
- Formation en ligne



Direction des finances communales

Rue Cité-Derrière 17 – 1014 Lausanne

Tél. 021 316 40 80 – Courriel : finances-communales@vd.ch